

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES,
FINANCIÈRES ET DU BUDGET

SOUSS-DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

SERVICE DES MARCHES DE TRAVAUX



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC, FINANCIAL AND
BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC CONTRACTS

WORKS CONTRACTS DEPARTMENT

DECISION N° 349 /D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT DU

03 OCT 2025

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 13/08/2025 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU LAC MUNICIPAL DE
YAOUNDE

=====

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu l'arrêté n°000400/A/MINDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu l'arrêté n°17/AM/CUY/CAB du 20 octobre 2021 portant réorganisation des services de la Communauté Urbaine de Yaoundé, modifié par l'arrêté n°005/AM/CUY du 13 juin 2024 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°012/AONO/CUY/CIPM/2025 du 13/08/2025 pour l'exécution des travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts du lac municipal de Yaoundé ;
Vu le procès-verbal n°542 du 1^{er} octobre 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 376^{ème} session du 1^{er} octobre 2025 ;

DECIDE:

ARTICLE 1^{er} : Le marché relatif à l'exécution des travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts du lac municipal de Yaoundé est attribué à l'entreprise RICHLAND WOODS SARL, pour un montant de cent quarante-sept millions neuf cent soixante-dix-sept mille trois cent vingt-cinq (147 977 325) FCFA TTC et un délai d'exécution de dix-huit (18) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ ARMP ;
- ✓ MINMAP ;
- ✓ CIPM ;
- ✓ RICHLAND WOODS SARL
- ✓ Archives.



Messi Atangana Luc